l'actualité

l'actualité

NOUVELLE-AQUITAINE
SCIENCE ET CULTURE, INNOVATION

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Éloge de la diversité

■ JANVIER ■ FÉVRIER ■ MARS ■
■ 2017 ■ N° 115 ■ 5,5€ ■

Dynamique des territoires

Éloge de la diversité

Des économistes de l'université de Poitiers ont élaboré une méthode originale pour comprendre les territoires. Contre l'obsession du modèle générique de développement économique, ils se livrent à une critique des indicateurs et, surtout, ils vont sur le terrain.
En prélude à une exposition à l'Espace Mendès France, fin 2017, et à un livre, ce dossier se focalise sur la méthode des universitaires et donne la parole à des acteurs du plateau de Millevaches et de la région de Pau.

Dossier réalisé par
Jean-Luc Terradillos, **Aline Chambras**
et **Émilie Gianre**, **Michel Lulek / La Navette**
Photos **Eugénie Baccot**, **Eva Avril**

Rencontre avec des vaches limousines à Gentioux-Pigerolles.

La société est riche d'une diversité d'acteurs, d'individus, de territoires et c'est de cette diversité dont il faut se nourrir pour créer de la richesse et de l'emploi.

Olivier Bouba-Olga

Il n'y a pas de modèle

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Eva Avril**

Olivier Bouba-Olga, professeur en sciences économiques à l'université de Poitiers, n'adhère pas aux théories qui font des métropoles l'horizon indépassable de la croissance économique (*L'Actualité* n° 107). Avec ses collègues poitevins[1], il développe de nouveaux outils pour diagnostiquer les territoires. Méthode qui a valu à l'équipe une commande de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts sur cinq territoires à enjeux : Franche-Comté, sillon lorrain, Toulon, plateau de Millevaches, Pau-Tarbes. Ces recherches fourniront matière à une exposition à l'Espace Mendès France fin 2017 : «Dynamique des territoires : éloge de la diversité».

L'Actualité. – Que demande-t-on au chercheur en sciences économiques ?

Olivier Bouba-Olga. – On nous demande surtout d'identifier *le* modèle générique qui permettrait de créer plus de richesse et d'emploi. Or j'observe et j'essaie de démontrer que c'est illusoire, que ça ne marche pas. La société est riche d'une diversité d'acteurs, d'individus, de territoires et c'est de cette diversité dont il faut se nourrir pour créer de la richesse et de l'emploi.

C'est pourquoi la Caisse des Dépôts nous a sollicités. Elle souhaitait obtenir des résultats mais aussi une méthode. La première phase consiste à déconstruire les indicateurs, sur la base d'éléments empiriques, et à mettre en débat les discours sur le territoire. La deuxième phase, plus constructive, consiste à analyser de manière approfondie les contextes territoriaux. Avant de savoir quoi faire sur un territoire il faut d'abord le comprendre, c'est-à-dire identifier ce qui le caractérise, les problématiques à traiter, et ensuite imaginer des politiques publiques adaptées.

Comment faites-vous pour comprendre un territoire ?

Étant donné qu'aucun territoire n'a d'avantages dans tous les domaines et que le système économique est structuré par des logiques de spécialisations, nous repérons les spécialisations sectorielles – quels produits sont fabriqués par les entreprises – mais aussi les compétences qu'elles mobilisent. Quand on étudie la trajectoire des territoires et qu'on essaie de comprendre pourquoi certains arrivent à rebondir en cas de crise, c'est souvent lié à une capacité à remobiliser les compétences, les savoir-faire, dans d'autres domaines d'activité. D'où l'importance de l'histoire car ces compétences-là sont héritées du temps long. Il y a une dimension cognitive du territoire.

C'est pourquoi il est nécessaire d'aller sur le terrain. Pour voir les entreprises, savoir comment elles se positionnent, si elles cherchent à se différencier, à innover. Pour croiser les regards, soulever les contradictions, comprendre les dynamiques des secteurs. Tout ceci pour avoir une intelligence globale du territoire.

Percevoir ce qu'on ne voit pas dans les chiffres ?

Le grand défaut des économistes : ils brassent des chiffres, obtiennent des résultats puis élaborent des interprétations compatibles avec ces résultats mais ils vont rarement voir sur le terrain s'ils disposent d'éléments pour valider ou invalider leurs enchaînements explicatifs. Le travail sur les statistiques est important, il permet de planter le décor, de débroussailler. Ensuite il faut aller voir les acteurs. Franchement, c'est la partie la plus intéressante du travail. En étant à l'écoute, on décèle parfois des questions pas strictement économiques qui posent problème aux acteurs. Par exemple, du côté du sillon lorrain, le poumon économique est au Luxembourg. Environ 10 % des actifs y travaillent, 90 000 personnes traversent tous les jours la frontière. Ça bouchonne ! C'est un des problèmes essentiels à régler, de même que le prix du foncier qui a considérablement augmenté à Thionville, la ville la plus proche de la frontière. L'enjeu, en termes de développement économique, serait de résoudre la congestion frontalière et la hausse du prix du foncier mais cela ne rentre pas à proprement parler dans une «politique de développement économique».

Peut-on détecter les secteurs porteurs d'innovation et de création de richesse ?

L'innovation ne peut être anticipée. Mais le politique en rêve. C'est un mal français : on veut toujours financer ce qui va marcher…

Nous ne savons pas détecter les signaux faibles. Je ne crois pas qu'il soit possible de construire un outil de détection des entreprises innovantes. Si l'on croit parvenir à pointer l'innovation c'est parce qu'elle n'est déjà plus si innovante. Bien sûr, il y a parfois des initiatives qui émergent et qui font boule de neige, mais on ne peut l'anticiper à une large échelle. C'est le produit d'un jeu d'essai-erreur.

Le seule préconisation que je ferais aux acteurs publics : essayez de donner les moyens aux initiatives privées, quelles qu'elles soient, de se développer un peu ; essayez de faire en sorte que le jeu d'essai-erreur soit possible et acceptez qu'il y ait beaucoup d'erreurs.

Comment les acteurs publics peuvent-ils intervenir ?

En matière de développement économique, il ne faut pas faire du prêt-à-porter mais du sur-mesure. Ce qui suppose de savoir au préalable d'où l'on vient et où l'on veut aller. D'autre part, il est nécessaire de mobiliser et de fédérer les acteurs du territoire autour de projets. Si les acteurs s'ignorent et n'ont pas envie de faire ensemble, il n'y a aucune chance que cela fonctionne.

Les collectivités ont-elles raison d'investir dans des entreprises privées ?

Dans le capitalisme à la française, l'État continue à intervenir fortement, de différentes façons, à toutes les échelles de territoires (participation au capital des entreprises ; aides nationales, régionales, locales ; aménagements de zones, …), ce qui n'est pas sans lien avec l'accroissement de la concurrence territoriale : il faut gagner contre le pays voisin, ou le territoire voisin, ce qui fait que le public prend de plus en plus de choses en charge au profit du privé. Ceci devrait interroger… L'autre remarque que je ferais concerne le réflexe des politiques, quand une entreprise est en difficulté, de tout mettre en œuvre pour éviter sa fermeture. En fait, l'enjeu se situe plutôt dans la gestion des transitions et des mutations : comment accompagner les salariés les plus exposés, les moins qualifiés, comment anticiper afin qu'ils retrouvent vite du travail. Parce que le système économique est un processus de destruction créatrice – comme l'a théorisé Schumpeter –, c'est un système dynamique.

Est-ce comparable aux écosystèmes ?

Contrairement aux économistes des théories dominantes, nous nous appuyons et nous développons effectivement des recherches qui s'inspirent plus des sciences du vivant que des sciences physiques, dans le cadre d'une approche qualifiée d'évolutionniste : le système économique est un ensemble d'acteurs hétérogènes en interaction, avec leurs valeurs, leurs objectifs, leurs préférences, et ce qui émerge, en terme d'activités économiques, c'est le produit de ces interactions entre des acteurs très différents les uns des autres. La richesse du système c'est cette diversité. ■

1. Six chercheurs ont participé à l'étude sur les différents terrains : Olivier Bouba-Olga (Plateau de Millevaches, Toulon, Belfort-Montbéliard), Pascal Chauchefoin (Belfort-Montbéliard, Plateau de Millevaches), Héloïse Chiron (Plateau de Millevaches, Toulon), Marie Ferru (Pau-Tarbes), Benjamin Guimond (Sillon Lorrain), Emmanuel Nadaud (Sillon Lorrain).

ATTENTION AUX MODÈLES ET AUX INDICATEURS AGRÉGÉS

Lorsque l'on observe les analyses et la fabrication des politiques de développement économique, deux écueils ressortent. Le premier consiste à s'en remettre à un modèle de développement générique que l'on cherche à reproduire sur un large ensemble de territoires. Dans les années 1990, rappelons que le modèle était le district industriel italien, c'était l'époque du «small is beautiful». Quelques années après, au milieu des années 2000, c'est la Silicon Valley qu'il fallait imiter, d'où la politique des pôles de compétitivité. Aujourd'hui, c'est plutôt le modèle des «villes globales» qui s'impose, d'où l'accent mis sur les métropoles. On est passé du «small is beautiful» au «big is beautiful»…

Le deuxième écueil consiste à raisonner sur des indicateurs agrégés, des moyennes, dont l'interprétation est souvent à prendre avec précaution. L'un des exemples emblématiques est le PIB régional par habitant, considéré par beaucoup comme un indicateur de productivité. Or, ce n'est pas le cas : la productivité est le rapport entre les richesses créées et les ressources utilisées pour créer ces richesses. Si le PIB est un indicateur acceptable des richesses créées (avec les défauts qu'on lui connaît), le nombre d'habitants ne correspond pas aux ressources mobilisées, mieux vaut prendre l'emploi pour calculer ce qu'on appelle la productivité apparente du travail. Or, cela change tout dans la situation des régions : à titre d'exemple, le PIB par habitant de la Lorraine est 10 points en dessous de la moyenne des régions hors Ile-de-France, mais son PIB par emploi est à peine 1 point en dessous. Pourquoi ? Car 10 % des Lorrains travaillent à l'étranger.

Entre l'action publique et le business des entreprises, l'interpénétration est telle dans certains secteurs qu'on ne peut plus parler de libre marché.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Eva Avril**

Pascal Chauchefoin

L'enchâssement public-privé

Pascal Chauchefoin, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Poitiers, directeur de la fédération de recherche Territoires, analyse l'évolution du mode d'organisation des entreprises dans l'industrie automobile en Franche-Comté. Il décrit le fonctionnement de l'*entreprise frugale*.

L'Actualité. – Comment identifier les nouveaux leviers de développement économiques ?

Pascal Chauchefoin. – La crise a fait tellement de ravages qu'il est difficile de cerner ce qui est en train d'émerger, ce que les acteurs sont en train de fabriquer collectivement. Les élus et les décideurs publics sont à la recherche du modèle qui permettrait de soutenir et d'accompagner le développement économique. Au contraire, nous démontrons qu'il n'y a pas de modèle mais une très grande diversité à la fois des logiques de développement et des manières dont les territoires s'organisent, s'appuient sur l'histoire et des savoir-faire, et comment ces savoir-faire mutent, se réorganisent, se recombinent. Sur les territoires français, il y a donc des écosystèmes très différents les uns des autres mais beaucoup sont encore centrés sur la grande entreprise. La logique économique développée par des oligopoles mondiaux structure les activités du territoire. Par exemple en Franche-Comté, Peugeot définit sa stratégie par rapport à des objectifs financiers qui se traduisent par de nouvelles organisations industrielles, ce que j'appelle l'entreprise frugale. Cela signifie que l'entreprise fonctionne avec peu de moyens afin d'optimiser au maximum les capitaux engagés. Ainsi, en consommant le moins possible de capitaux et de main-d'œuvre afin d'accroître le rendement financier, l'entreprise frugale introduit des innovations organisationnelles qui bouleversent complètement le tissu économique local. Ces écosystèmes centrés sur des oligopoles mondiaux sont complexes à gérer du point de vue du territoire parce que le global impose un mode de fonctionnement mais il vient en même temps puiser dans les savoir-faire et les ressources locales, dans les accompagnements institutionnels locaux, dans la formation locale.

Donnez-nous un exemple de l'évolution du mode d'organisation des entreprises.

Peugeot s'appuie sur deux axes principaux : l'externalisation et la modularisation.

L'entreprise externalise un maximum d'activités pour se concentrer sur son cœur de métier. Par exemple, une partie de la direction des services informatiques est confiée à Cap Gemini. Cela va donc très loin. Mais cette logique de l'entreprise frugale rencontre une autre logique, celle des acteurs publics qui font en sorte que les activités externalisées demeurent sur le territoire. Il y a là une forme de régulation que personne n'avait vu venir. On peut dire que l'automobile est en crise parce que ses effectifs diminuent mais c'est parfois trompeur car l'entreprise frugale irrigue tout un ensemble d'autres activités. Ainsi, en passant de Peugeot à Cap Gemini, les effectifs de la logistique informatique ne sont plus comptabilisés dans l'industrie automobile mais dans le secteur informatique.

La modularisation associe les partenaires d'une autre manière. Peugeot concentre son activité sur une plateforme – disons, tout ce qui permet d'adhérer à la route – à partir de laquelle il est possible de fabriquer plusieurs types de véhicules en y greffant des modules différenciés qui sont fournis par les sous-traitants. Cela permet de gagner du temps et de dégager des économies d'échelle parce que la plateforme est reproductible dans le monde entier. Peugeot se concentre sur la maîtrise de la logistique et des flux. Étant donné qu'il n'y a plus de stock – trop coûteux –, les fournisseurs s'organisent pour livrer le plus rapidement possible. Par exemple, les sièges de la 308 sont commandés et livrés en un quart d'heure.

L'entreprise frugale va donc fonctionner avec une main-d'œuvre réduite en nombre mais qui se spécialise dans certains domaines. Paradoxalement, la robotisation s'accompagne d'une montée en gamme des emplois – à haute valeur ajoutée – de sorte qu'aujourd'hui un ouvrier non qualifié n'aura plus d'emploi chez Peugeot.

Les modes d'interventions publiques sont-ils adaptés à cette mutation ?

En France, il y a une interpénétration puissante entre le monde des affaires et l'intervention publique. Si l'État intervient de moins en moins, la décentralisation a fait son œuvre, mais pas toujours là où on le croit. Pendant longtemps, l'arsenal classique des collectivités consistait à proposer une offre générique aux entreprises : zones d'activités économiques, dessertes locales, haut débit, formation… Ce système s'arrêtait aux portes de l'entreprise.

Avec la crise, les zones d'activités économiques de ce genre n'attiraient plus autant et se faisaient concurrence. Dans les espaces industriels traditionnels, les élus locaux ont tout fait pour maintenir l'activité. En étant à l'écoute des entreprises, ils ont inventé des outils très sophistiqués qui permettent des interpénétrations de plus en plus importantes entre l'action publique et le business des entreprises. Il y a un enchâssement de la logique privée et de la logique publique. On part des impératifs de l'entreprise. Celle-ci indique ce dont elle a besoin pour continuer à fonctionner sur le territoire et c'est à la collectivité de monter un dispositif juridique et financier complexe l'autorisant à intervenir. Maintenant c'est l'entreprise elle-même qui crée la chose publique. Étonnant…

La gestion du foncier et de l'immobilier représente pour l'entreprise des charges fixes qui ne sont pas liées à la quantité produite. Désormais, en affirmant que c'est la condition *sine qua non* pour rester compétitive, l'entreprise se tourne vers la puissance publique pour lui demander de prendre en charge son patrimoine foncier et immobilier. Ce phénomène, apparu dans les années 1980, s'est développé depuis une quinzaine d'années via la création de sociétés d'économie mixte, c'est-à-dire un partenariat public-privé, dont le métier est de faire de la promotion immobilière et de l'aménagement. Elles deviennent propriétaires des terrains, vont gérer les bâtiments, les louer, les reconfigurer au gré des besoins des entreprises, tout en assurant la confidentialité des opérations. C'est un changement de logique incroyable. On peut se demander où sont les frontières de l'entreprise.

On ne peut donc plus parler de libre marché ?

Non. Le libre marché n'existe absolument pas aujourd'hui. L'exemple le plus récent et le plus frappant est celui de la fabrication des motrices de TGV par Alstom qui menace de fermer si l'État ne fait rien. L'annonce crée un climat de panique. Et sans tarder, en passant outre les pratiques habituelles des marchés publics, l'État passe commande des motrices à Alstom afin de pérenniser l'activité pendant deux ou trois ans. On ne se pose pas la question de savoir si cela ne va pas fragiliser d'autres territoires ou si ces moyens ne seraient pas mieux employés s'ils étaient dirigés vers le soutien à l'innovation des PME-PMI ou vers de grands programmes de R&D et de développement industriel associant des grandes et des petites entreprises. En fait, on gère l'urgence.

Le plateau de Millevaches n'est-il pas un cas aux antipodes ?

On pourrait se borner à une vision type Woodstock : des citadins en rupture avec le mode de développement métropolitain qui viennent construire un autre modèle économique, un autre style de vie. Ils ne sont pas forcément bien accueillis par les locaux mais des initiatives nouvelles émergent en raison de leur présence. C'est vrai mais des activités anciennes comme la sylviculture et l'élevage des bovins sont les ressources locales d'un capitalisme internationalisé. Elles ont néanmoins beaucoup de mal à s'organiser en filières à haute valeur ajoutée.

Il faut aussi prendre en compte l'histoire de ce territoire très marqué par la Résistance, par les luttes politiques. Cela fait partie de son identité.

Entre un cadre établi sur le mode ancien de valorisation de l'activité économique et des gens qui veulent inventer autre chose, il y a un conflit qui est intéressant à observer. Cela révèle de manière presque caricaturale ce qui se passe partout ailleurs. Certes il faut de l'innovation technologique mais cela ne va pas résoudre tous nos problèmes. L'innovation technologique nous permettra de progresser collectivement si elle est combinée à des innovations sociales et organisationnelles majeures. ■

LE PRINTEMPS DES TERRITOIRES

Les chercheurs poitevins des sciences humaines et sociales croisent leurs regards pour étudier les transformations qui sont en train de s'opérer dans nos territoires. Fin 2014, un symposium sur la décentralisation avait été organisé par la fédération de recherche Territoire réunissant économistes, juristes, géographes mais aussi élus, cadres administratifs, citoyens actifs (Dossier «Mécaniques de la décentralisation», *L'Actualité* n° 107, janvier 2015).

En 2017, le «printemps des territoires» débute les 29 et 30 mars à l'Espace Mendès France par le colloque des historiens consacré à «François Mitterrand et l'ancrage territorial» (avec le soutien de l'Institut François-Mitterrand et du Comité d'histoire parlementaire et politique). Des élus sont invités comme «grands témoins» parmi lesquels Édith Cresson, Paul Lévy, Jérôme Royer, Jacques Santrot.

Le 11 avril, économistes, géographes, historiens, sociologues, juristes, spécialistes de management se retrouvent à l'EMF de 9h à 18h sur le thème «Nouvelles régions : la grande transformation».

Ces rendez-vous sont ouverts à tous.

«La forêt sur le plateau de Millevaches n'en est qu'à sa première génération», affirme Didier Branca, du Centre régional de la propriété forestière.

Par **Michel Lulek** Photos **Eva Avril**

Didier Branca

Douglas sur un plateau

En 1981, Didier Branca, frais émoulu d'une école forestière, n'a qu'une idée en tête : quitter le 9-3 où il habite alors. Il répond à une annonce du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) du Limousin et fait le grand saut : le voilà parachuté dans le 2-3 (la Creuse pour être plus clair) où, durant dix ans, il conseillera les propriétaires de forêts.

TROIS DATES QUI ONT MARQUÉ

Il y est depuis à peine un an lorsqu'en novembre 1982 une terrible tempête met à bas une quantité impressionnante de bois. La région découvre alors qu'elle dispose d'une forêt importante et encore jeune issue pour l'essentiel, sur la Montagne limousine, de plantations postérieures à la Seconde Guerre mondiale. En 1999, une seconde tempête rejouera le même scénario. Didier Branca est toujours en Limousin mais il suit désormais des dossiers transversaux au niveau régional : programme sur les peuplements feuillus ou études sur le chêne rouge d'Amérique. *«Il y a une autre date, moins visible mais tout aussi importante,* explique l'ingénieur, *c'est 2000. Cette année-là, suite aux injonctions européennes, le fonds forestier national – une taxe prélevée sur les bois vendus et destinée à financer les replantations – est supprimé. Depuis, on note clairement une baisse de renouvellement des peuplements.»*

Ce n'est peut-être pas une mauvaise chose diront les détracteurs d'une forêt jugée parfois un peu envahissante. Alors qu'en Limousin la couverture forestière est d'un tiers du territoire, sur le plateau de Millevaches, elle est de 50 % ! Une forêt privée à 90 %, où coexistent feuillus et résineux, ces derniers dominant cependant à 56 %. Parmi eux, le douglas, fer de lance de la forêt de la Montagne, essence reine dont les qualités sont largement supérieures à celles du médiocre épicéa qu'on plantait auparavant. *«C'est vrai,* reconnaît Didier Branca, *qu'il y a des communes où le taux de boisement n'est pas raisonnable. Quand on atteint 70 % par exemple, je comprends que les gens qui vivent sur place manifestent parfois leur désagrément…»* De fait, beaucoup de propriétaires ne sont pas résidents, même s'ils expriment souvent un sentiment patrimonial fort. Mais Didier Branca avertit : *«Il n'y a pas de portrait type du propriétaire !»* Et de citer, aux deux extrêmes du panel, celui qui, très attaché à ses parcelles, les entretient consciencieusement, replante, gère en participant hier à des plans simples de gestion, aujourd'hui à des regroupements de chantiers, et celui qui, à l'opposé, laisse sa parcelle en friche et n'y fera rien tant qu'un arbre ne tombera pas sur la route…

UNE FORÊT EN TIMBRE POSTE

«Le problème de la propriété forestière sur le plateau de Millevaches, c'est son morcellement. Ceci s'explique par le fait que les plantations se sont faites sans modifier les structures foncières. Il arrive trop souvent qu'une parcelle oubliée ou délaissée bloque le tracé d'une desserte forestière ou fasse une enclave au beau milieu d'un plan de gestion !» Un problème qui s'aggrave au fil des générations : *«En gros,* explique l'ingénieur du CRPF, *on rebat les cartes tous les trente ans avec le passage des*

générations. Il y a alors découpe des héritages fonciers. Résultat : on a des propriétaires de plus en plus nombreux et de moins en moins résidents pour des surfaces de plus en plus petites…» Un facteur qui handicape une exploitation rationnelle de la forêt si l'on se place du point de vue du forestier, et qui pèse beaucoup sur l'acceptabilité de cette forêt si l'on se place du point de vue de l'habitant permanent. *«Ce n'est pas un hasard,* explique Didier Branca qui assure les relations du CRPF avec le parc naturel régional de Millevaches en Limousin, *si nous avons mis cette question de l'acceptabilité au cœur de la nouvelle charte du PNR.»* L'intégration de la forêt peut passer, en complément des itinéraires classiques qui resteront indispensables (par exemple pour remplacer les peuplements d'épicéas), par des manières plus douces de gestion. *«On essaie d'impulser d'autres façons de gérer les peuplements, avec de la régénération naturelle et une sylviculture irrégulière.»* Mais ces techniques ne sont pas toujours possibles et les résultats, dans tous les cas, ne seront pas immédiats.

TIERS-MONDIALISATION

Mais le grand problème de la forêt est en aval. Didier Branca ose un gros mot : *«C'est l'aspect tiers-mondiste de son exploitation !»* Les bois sont coupés mais transformés ailleurs. Sur le plateau, le constat est partagé que ce soit par un vieil élu chiraquien du territoire comme Georges Pérol ou les plus jeunes activistes de «la plateforme de la Montagne limousine» qui parlent tous de «situation coloniale». Les mots sont violents mais ils dépeignent la réalité. Didier Branca insiste : *«La valeur ajoutée de la matière première va ailleurs. Et pourtant, la solution est sans doute là.»* Les containers China Shipping, qui embarquent les bois locaux pour les ports français et par-delà les mers jusqu'en Chine, en sont les témoins : *«Mais s'il n'existe pas de solution de mise en valeur locale*, précise-t-il, *il faudra peut-être continuer à exporter hors du plateau… y compris jusqu'en Chine !»* Le plateau de Millevaches n'est pas un îlot isolé du monde…

Didier Branca le prouve encore avec une autre question majeure : *«On ne sait pas trop ce que nous réserve demain le changement climatique. Or, comment conseiller un propriétaire de planter du hêtre qui arrivera à maturité dans cent ans ? Si on prend un ou deux degrés, ça ira, mais si on monte à 4 °C ou plus, ce ne sera plus pareil. Les climatologues nous annoncent également des tempêtes plus fréquentes…»* La sylviculture qui est un travail de très long terme ne pourra décidément plus se penser comme avant. Didier Branca le sait : *«Le monde forestier doit désormais apprendre à vivre avec un principe d'incertitude.»* ■

Forêt à Faux-la-Montagne.

L'enjeu agricole de la Montagne limousine est de mieux valoriser les productions locales

Par **Michel Lulek** Photo **Eva Avril**

Clémentine Le Naire
Transformer et valoriser

Lorsqu'elle termine ses études, diplôme d'ingénieur agronome en poche, Clémentine Le Naire décide de partir six mois avec son compagnon aux États-Unis et au Canada. Ils en reviennent avec un livre (*Champs libres, voyage de deux agronomes à la rencontre des paysans bios d'Amérique du Nord*) et une fibre écolo déjà bien trempée. Pour Clémentine, la recherche d'un emploi ne peut donc se faire n'importe où. Lorsqu'elle tombe sur l'annonce du parc naturel régional de Millevaches en Limousin qui recherche une chargée de mission sur les questions agricoles elle n'hésite pas. C'est ainsi qu'à 25 ans, elle débarque en août 2014 sur la Montagne limousine.

L'INVENTION D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE

«C'était une région que je ne connaissais pas du tout. Mais ce que j'ai découvert m'a plu tout de suite. Voilà un territoire où j'ai croisé une dynamique d'installations alternatives, en dehors du système conventionnel. J'ai vraiment le sentiment que c'est un endroit où ce type d'expériences a une place à part entière.» Dans le village où elle arrive, un marché de producteurs locaux se mettait en place et une association portait un projet de lieu de vente. Parmi ses missions au parc, elle travaille sur la mise en place de circuits courts, de la marque Parc pour les produits du territoire et de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs : *«J'avais l'impression d'être en contact avec des personnes qui inventent une nouvelle agriculture.»*

Pourtant, elle rencontre aussi des agriculteurs plus traditionnels, en particulier par le biais des mesures agro-environnementales. Elle se rend bien compte qu'il y a des pratiques différentes, mais ce qui la frappe néanmoins c'est une ouverture d'esprit qui domine chez la plupart. *«Certes il y a l'intérêt financier que représente ce dispositif, mais j'étais toujours très bien accueillie et aller voir les fleurs dans leurs prairies intéressait tout autant mes interlocuteurs. Il y a parfois des tensions entre, par exemple, des éleveurs de bovins et des "bios", mais globalement les différentes formes coexistent plutôt bien.»* Dans un pays d'élevage où il n'y a guère d'intensif et pas de pesticides, le fossé entre les différents modèles n'est peut-être pas si profond.

SE RÉGALER GRÂCE AUX VRP

Elle met en place au sein du parc le programme Regal («Retrouvons ensemble le goût des aliments locaux»), organise des animations dans des classes, des formations avec des cuisiniers pour travailler avec des produits frais et du coin, soutient le développement de potagers éducatifs dans les écoles, développe des passerelles entre agriculteurs et restauration collective, et invite une troupe de comédiens à jouer dans des épiceries de village un spectacle créé à partir de tout ce qu'ils ont appris des clients et commerçants locaux. *«Sur le plateau, un des problèmes c'est la distance entre les producteurs et les écoles pour alimenter les cantines. C'est pourquoi on a besoin d'intermédiaires comme ces petits commerces. Ce sont de bons VRP : vendeurs ruraux de proximité !»*

L'ATOUT VIANDE

En dehors des nombreuses initiatives qui vont dans le sens d'une plus grande maîtrise de la production et d'une commercialisation en direct, le gros problème réside cependant dans la valorisation des produits. L'élevage bovin qui domine (60 % des fermes) envoie toujours la majorité de ses broutards finir leur crois-

Couleurs hivernales à Chamberet.

sance en Italie. Les agriculteurs sont conscients de cette dépendance mais le changement de système ne peut se faire du jour au lendemain. *«C'est lent, super lent,* reconnaît Clémentine Le Naire, *mais un changement brutal ne serait pas non plus efficace. Il faut accompagner les éleveurs positivement vers le changement.»* Tandis que la «ferme des 1 000 veaux» suscite de grandes attentes parmi ses promoteurs, mais est très vivement critiquée par d'autres, prouvant que des visions tout de même différentes s'expriment sur la Montagne, beaucoup d'espoirs sont mis dans le prochain pôle viandes de Bourganeuf. Face à la fermeture des abattoirs, un regroupement d'éleveurs est à l'origine de ce projet destiné à abattre et transformer le maximum de viande en local.

«Mine de rien, poursuit Clémentine Le Naire, *la viande constitue le point sur lequel devront se porter les efforts si l'on veut que les agriculteurs du plateau s'approprient davantage de valeur ajoutée sur leur production.»* Une réflexion qui sonne en écho à ce que disent de leur côté les forestiers à propos des bois du même territoire. Terre de production de matière première, la Montagne limousine doit s'évertuer à devenir terre de transformation et de valorisation. ■

La ferme de la discorde

La Somme a sa ferme des mille vaches. Le plateau de Millevaches a sa ferme des mille veaux. Installé à Saint-Martial-le-Vieux (Creuse), ce projet ne fait pas l'unanimité. D'un côté une quarantaine d'éleveurs réunis dans une SAS Alliance Millevaches, dont Intermarché s'est engagé à acheter la totalité de la production, qui défend un projet d'engraissement des veaux sur place (des broutards qui, sinon, seraient partis pour l'Italie) ; de l'autre les tenants d'une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement qui ne conçoivent pas qu'on applique le modèle d'une «agriculture industrielle» à un territoire qui en a été jusqu'alors préservé. Au-delà du projet lui-même, c'est bien deux manières de concevoir le développement agricole du plateau qui s'expriment. Quand le président de la FDSEA de la Creuse déclare : «Oui à la volonté d'entreprendre et de créer dans ce pays et non aux marginaux, idéologistes, sectaires et menteurs !», en face on lui répond : «Des fermes, pas des usines !» Sont venus se joindre à cette opposition les défenseurs des animaux avec l'association L-PEA (Lumière sur les pratiques d'élevage et d'abattage) qui a choisi l'arme juridique. Le 29 juillet 2016, constatant la caducité de l'arrêté préfectoral d'ouverture qui a une durée de vie de trois ans et que la SAS n'avait pas renouvelé avant l'ouverture du site, le tribunal administratif de Limoges a suspendu l'activité du centre d'engraissement. Décision confirmée le 16 novembre par le Conseil d'État. Largement subventionnée par l'État, la ferme des mille veaux ne pouvait donc fonctionner qu'avec 400 bêtes, seuil pour les autorisations, mais loin de son seuil de rentabilité… jusqu'au décret du 5 décembre 2016 qui relève le seuil pour l'autorisation à 800 bêtes ! Un décret, signé du Premier ministre et de la ministre de l'Environnement qui semble avoir été pris sur mesure et qui a, littéralement, mis le feu aux poudres. Dans la nuit du 22 décembre, un incendie criminel a détruit une partie des bâtiments tagués de slogans hostiles au projet. Ce soir-là, le conflit a franchi un cap...

Du pré à l'assiette

Dans le petit village de Pigerolles (90 habitants), sur le plateau de Millevaches, cinq jeunes agriculteurs, amoureux de leur territoire, ont monté un projet agricole ambitieux. Une démarche collective, axée sur la complémentarité des activités.

Par **Émilie Gianre** Photos **Eva Avril**

Cette histoire est née de la volonté de transformer les contraintes d'un territoire (conditions climatiques rudes, faible densité humaine et pauvreté économique) en atouts. Installés sur le GAEC familial en 1999, Jouany Chatoux et son frère avaient diversifié l'exploitation : des porcs culs noirs et des porcs blancs élevés sur paille s'étaient ajoutés aux vaches et aux brebis limousines. La quasi-totalité de leur production, labellisée biologique depuis 2010, était transformée sur place dans leur laboratoire. En 2013, le départ de son frère et diverses difficultés amènent Jouany à envisager un nouveau projet agricole. C'est ainsi qu'Émergence Bio va devenir un véritable projet de territoire.

Jouany Chatoux et sa compagne Sylvie Jeanblanc dans leur ferme à Pigerolles.

UN MÉTHANISEUR, AU CŒUR DU PROJET

«Jouany souhaitait installer une unité de méthanisation pour valoriser son fumier et produire un vrai engrais biologique, mais il voulait aussi rentabiliser la chaleur produite et développer de nouvelles activités», explique Gaël Delacour, ingénieur agronome, maraîcher associé au projet. Le méthaniseur va dégrader le fumier des litières en méthane, lui-même brûlé dans une cogénératrice, et fabriquer de l'électricité, revendue à EDF. Il va ainsi devenir le cœur d'un projet plus vaste générant de nouvelles productions et services : maraîchage, élevage de poulets, séchoir multifonctions et ferme-auberge. Conquis par l'idée, Gaël se lance dans l'aventure : *«À 900 m d'altitude, je pouvais avoir un chauffage d'appoint pour chauffer des serres (2 000 m²) et produire des légumes biologiques toute l'année pour en vivre !»*

Leurs voisins, Sabrina Taconnet et Franck Martinat, du GAEC du Barry, une exploitation de bovins en conversion biologique depuis 2015, ont rejoint l'équipe pour se lancer dans l'élevage de poulets de chair. *«Aujourd'hui, les sept poulaillers peuvent accueillir entre 300 et 600 poulets,* commente Gaël. *Et la ferme-auberge, avec une boutique de produits locaux, portée par Sylvie, la compagne de Jouany, devient la vitrine d'Émergence Bio.»* Le jeune trentenaire poursuit : *«C'est l'appel à projet Casdar du ministère de l'Agriculture qui nous a permis de formaliser ce que l'on voulait faire ensemble et de préfigurer un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Depuis nous avons créé l'association Emergence Bio qui a obtenu le label GIEE et qui nous a valu un financement sur trois ans, à hauteur de 96 000 €, pour monter l'expertise et finaliser notre projet.»*

MONTAGE FINANCIER ET CASSE-TÊTE JURIDIQUE

Indépendants au niveau de leurs exploitations, ces agriculteurs sont complémentaires et leurs intérêts convergent dans la même direction. Ils ont tous parié sur une autre agriculture. Le budget s'élève à 2,5 millions d'euros (avec la ferme-auberge) et chacun y contribue : 200 000 € pour le maraîchage, 400 000 €

du GAEC du Barry et 1,5 million d'euros du GAEC Chatoux-Pichon-Jeanblanc. Une campagne de financement participatif, qui leur a permis de récolter 18 000 €, est venue compléter le financement. Mais le montage juridique ne s'est pas fait facilement : *«On a mis en place des choses qui n'existaient pas. Ça ressemble aux biens sectionnaux ou aux contrats de partage des eaux du XIXe siècle, sous une forme plus moderne. On a mis les compétences individuelles au service du collectif. L'idée de partager nos ressources était évidente, mais sa traduction juridique et commerciale l'a été beaucoup moins»*, témoigne Gaël Delacour.

UNE PLATEFORME DE DISTRIBUTION LOCALE

Les Jeunes agriculteurs de Creuse, la communauté de communes Creuse Grand Sud, le parc naturel régional de Millevaches, la chambre d'agriculture et la commune de Gentioux-Pigerolles soutiennent ce projet. La perspective d'une plateforme de commercialisation à échelle locale de produits biologiques s'est mise en place avec les acteurs du territoire intéressés. *«Nous souhaitions travailler avec la restauration collective, les groupements d'achats et les magasins. Nous avons essayé de rassembler des producteurs mais cela n'a pas pu aboutir»*, précise Gaël. *«Cela pourrait fonctionner si on arrivait à mettre de côté les susceptibilités de chacun… tout reste ouvert !»*

DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

De nouvelles activités viennent s'ajouter à cette quête de développement durable : les déchets verts de la communauté de communes (300 à 400 tonnes de déchets verts par an), jusqu'alors traités dans l'Indre, à 150 km, iront dans le méthaniseur pour ensuite être redistribués aux agriculteurs. Par ailleurs, un séchoir à fourrages et à plaquettes répondra à la demande locale. *«Nous sommes une vingtaine de producteurs de blé noir bio dans un rayon de 30 km qui bénéficieront du séchoir. Nous avons la volonté de remettre en place une filière structurée»*, annonce Jouany Chatoux. Les entreprises locales, pourvoyeuses de plaquettes, sont aussi intéressées. Les chaufferies collectives brûleront des plaquettes sèches et n'encrasseront plus leurs équipements. Enfin, «*un bassin de récupération des eaux de pluie pour irriguer les serres, abreuver et nettoyer les animaux est venu s'ajouter dernièrement»*, commente Gaël Delacour. *«La boutique et la ferme-auberge ont été installées dans des locaux provisoires afin d'accueillir les clients sur place et démarrer la commercialisation.»* Une aventure qui n'en est donc qu'à ses débuts. ■

LA BOUCLE VERTE

Au croisement d'enjeux environnementaux, de réflexions sur les nouvelles pratiques agricoles et de résilience des territoires, la réalisatrice Sophie Bensadoun a consacré un film à Émergence Bio, diffusé sur France 3 en novembre 2016. Une sortie en DVD est prévue au premier trimestre 2017.

AMBIANCE BOIS

Sophie Bensadoun a réalisé en 2014 un documentaire sur Ambiance Bois, société anonyme à participation ouvrière créée en 1988 à Faux-la-Montagne. L'entreprise assure la transformation du bois «de l'arbre à la maison». Ce film a été diffusé deux fois à Poitiers en 2015 par le festival Filmer le travail.

Sabrina Taconnet et Franck Marinat devant un poulailler.

Gaël Delacour dans la serre où il cultive des légumes bio.

Par **Michel Lulek** Photo **Eva Avril**

ISABELLE BONNIN

« Je crois à la matière grise partagée »

Quand on demande à cette Parisienne comment elle est arrivée sur le plateau de Millevaches, elle répond dans un éclat de rire : «J'ai rencontré un Corrézien !» Celui qui allait devenir son mari était agriculteur à Chamberet (1 300 habitants). Voilà comment se tracent les chemins imprévisibles du développement économique sur la Montagne limousine… Car rien, effectivement, ne destinait Isabelle Bonnin à venir créer son entreprise ici.

SON CHEF-D'ŒUVRE. Après des études dans une école de commerce parisienne, elle part cinq ans aux États-Unis où elle acquiert un MBA (Master of business administration) au prestigieux Massachusetts Institute of Technology. De retour à Paris, elle travaille pour des sociétés américaines qui souhaitent créer des filiales en France et pour un grand groupe français. La manageuse a donc largement fait ses preuves lorsqu'elle fait la rencontre décisive qui l'amène en 2001 sur les hauteurs corréziennes. Mais quand on a une âme d'entrepreneur, on ne reste pas longtemps sans avoir envie de créer à nouveau. Elle ne rechigne pas à le dire : «C'est ici que j'ai réalisé mon chef-d'œuvre !» Il s'appelle Le Comptoir des plantes et est né en 2004, après deux années de travail avec un vétérinaire pour mettre au point des produits à destination des animaux d'élevage : aliments complémentaires et produits d'hygiène, huiles essentielles ou insecticides. Tous produits naturels et biologiques. Tous fabriqués dans l'unité de production de Chamberet où arrivent chaque semaine des tonnes de matières premières et d'où repartent au même rythme des tonnes de produits prêts à l'emploi.

Avec un chiffre d'affaires de deux millions d'euros et quatorze personnes à temps plein (mais deux embauches sont d'ores et déjà programmées pour 2017), la PME a su se positionner sur un marché très ciblé d'où la concurrence est quasi absente : «Je ne connais pas d'entreprise qui fasse la même chose en France», précise Isabelle Bonnin. À 48 ans, cette mère de 5 enfants, est fière de dire que la moyenne d'âge de son équipe, majoritairement féminine, tourne autour de la trentaine.

RENCONTRES D'ÉLEVEURS. Les trois quarts de la production sont vendus en direct auprès des éleveurs, principalement laitiers, et le dernier quart par l'intermédiaire de vétérinaires ou de coopératives. La commercialisation se base sur deux atouts maîtres : un service de conseil téléphonique pour toutes les questions relevant de l'élevage et du suivi des animaux, et surtout des rencontres d'éleveurs animées par les techniciennes du Comptoir. Elles réunissent, au rythme soutenu d'une dizaine de rencontres par semaine, une douzaine d'agriculteurs d'une même contrée autour d'une problématique spécifique. Et cela, dans toute la France ! On s'y parle en direct, on échange sur ses expériences… Une activité passionnante qui permet d'allier connaissance des clients et des élevages, partage de bonnes pratiques et prospection commerciale. Un système désormais éprouvé qui illustre la philosophie d'Isabelle Bonnin : «Je crois au réseau et à la matière grise partagée.» Un chiffre ne trompe pas : 16 000 éleveurs sont inscrits au Comptoir des plantes (dont plus de la moitié ne sont pas en bio).

ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE. L'entreprise a le vent en poupe. «Nous pouvons offrir le conseil, mais aussi la logistique. Une commande saisie le jour même est expédiée le soir et arrive chez le client en 24 heures aux quatre coins de France. Mais, de manière plus profonde, ce qui porte le développement du Comptoir c'est que de plus en plus d'éleveurs adhèrent à l'idée d'utiliser des produits naturels pour leurs bêtes.» Isabelle Bonnin délègue beaucoup même si elle a en permanence une vision sur tout ce qui se passe dans l'entreprise. Adepte d'un management participatif, elle conçoit son rôle de chef d'entreprise comme celui d'un employeur local. Elle recrute donc au maximum sur la commune et ses environs, et entretient de bonnes relations avec les centres locaux d'enseignement. «C'est important pour nos écoles et nos clubs de rugby», résume-t-elle. Avec la ferme de son époux qui est certifiée ferme expérimentale pour tester les produits du Comptoir, l'ensemble fait système, proposant un «écosystème» économique intégré et collaboratif. L'entreprise, la ferme, la commune, les clients sont reliés dans une dynamique humaine et économique cohérente. «Un petit chef-d'œuvre», disait-elle.

LE PLATEAU DE MILLEVACHES EN CHIFFRES

Superficie du parc naturel régional : 3 300 km² (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne)
Population : 38 679 habitants (dans 118 communes)

Densité de la population : 12,3 habitants/km²
Le solde migratoire compense en partie un solde naturel négatif.

Agriculture : 1 600 exploitations, 2 200 actifs
Élevage bovin (broutards) : 60 % des fermes

Économie sociale et solidaire : 12 % de l'emploi total et 2 950 établissements employeurs
Secteur sanitaire et social : 3 000 personnes dont 72 % dans l'ESS

La dynamique ESS est portée depuis 30 ans par les migrations successives de néo-ruraux.

Caroline à la ferme

À Chamboulive, en Corrèze, Caroline Feugeas s'est lancée dans l'élevage en plein air de porcs culs noirs du Limousin qu'elle transforme et commercialise en pâtés, rillettes et confits.

Par **Émilie Gianre** Photos **Eva Avril**

Ce fut un changement de vie professionnelle bien réfléchi pour Caroline Feugeas. Depuis trois ans, elle a délaissé un travail de secrétaire de direction pour élever des porcs culs noirs du Limousin. L'aventure a commencé par l'achat de la filière «produits porcs culs noirs» d'une entreprise de foie gras située à Brive-la-Gaillarde. Aux confins des vallées de la Vézère, de la Madrange et du Rujoux, elle a repris l'ancienne ferme qui appartenait à ses beaux-parents, située à Chamboulive, pour établir son exploitation. *«Une manière de redonner vie à ces terres tout en sauvegardant cette race porcine rustique qui a failli disparaître»*, commente la jeune femme.

UNE CROISSANCE EN PLEIN AIR

Les atouts de la race limousine sont une croissance lente (de 14 à 16 mois) qui procure une viande savoureuse et une capacité à faire beaucoup de gras, qui ne fond pas à la cuisson et donne la saveur d'un steak. Caroline gère un élevage conforme au cahier des charges du syndicat des porcs culs noirs, tout en étant attentive au bien-être animal et au respect de l'environnement. Le nombre de cochons à l'hectare est ainsi limité pour diminuer l'impact sur l'érosion des sols occupés et offrir plus d'espace aux animaux. Élevées en plein air,

ses bêtes ont une nourriture naturelle, complémentée par des céréales produites par des exploitations locales ou françaises, sans OGM. *«Cette base est renforcée pendant la période d'engraissement par des minéraux, des oligo-éléments, des vitamines naturelles et des plantes. Nous n'avons pas recours aux traitements antibiotiques ou allopathiques»*, argue-t-elle.

UNE GAMME 100 % CUL NOIR LIMOUSIN

Ses bêtes, à 14 mois minimum et 110 kilos, sont expédiées à l'abattoir de Limoges, puis à Sarlat-la-Canéda pour la découpe et la transformation. Une quarantaine de cochons supplémentaires, qu'elle achète à la coopérative de porcs cul noirs, vient s'ajouter à son troupeau d'origine pour fabriquer la quantité dont elle a besoin. Caroline assiste à toutes les étapes de la fabrication pour réaliser des produits 100 % culs noirs. Sa gamme, sans colorants, ni conservateurs, se compose de rillettes et de huit pâtés. Aidée par un maître charcutier, elle peaufine les recettes et invente à son tour : un nouveau produit sera mis en vente en février 2017. Au fil des mois, Caroline – avec l'aide de son mari, Fabien – a réussi à mettre en place une activité pérenne qui lui permet de vivre de son travail. Liée à ses envies et ses capacités, son exploitation a évolué lentement comme la croissance de ses porcs.

De quatre cochons charcutiers au début, Caroline en a accueilli quarante au bout d'un an. Puis, le souhait de maîtriser le processus d'élevage l'a poussée à avoir ses propres animaux. En 2016, trois truies et un verrat sont venus compléter son cheptel et, en octobre, treize porcins sont nés à la ferme. L'exploitation sera prochainement agrandie de 7 hectares de terrain pour accueillir ces nouveaux arrivants. La production de Caroline, empreinte d'authenticité, contribue au maintien de la race de porcs culs noirs du Limousin. ■

MICKAËL DELANOTTE

Une coopérative au service de la race porc cul noir limousin

La coopérative du cul noir et sa marque L'Écusson noir, créée en avril 2014, est l'aboutissement d'un premier travail mené en 2009 sur le milieu du porc cul noir limousin, avant le lancement en 2011 d'un groupement «Qualité race cul noir». La zone géographique de l'espèce s'étend sur l'ancienne région Limousin, l'Est de la Charente et l'Est de la Dordogne. Le besoin d'agir collectivement a préfiguré la coopérative, avant tout centrée sur la production et l'élevage. Mickaël Delanotte, animateur gestionnaire de la coop du cul noir explique : «Des éleveurs de porcs culs noirs voulaient aller plus loin, s'engager dans une démarche supérieure : avoir un cahier des charges plus exigeant (car les conditions du cahier des charges originel étaient sommaires) et être plus présents sur les foires, les salons et les comices. Une réelle attente émanait des professionnels des métiers de bouche. Il y avait du potentiel et de vrais débouchés.»

NAISSANCE D'UNE FILIÈRE. La filière, créée en totalité, a d'abord été impulsée par neuf membres qui se sont investis bénévolement avant l'embauche d'un salarié en janvier 2015. Le cul noir, considéré comme une niche économique, est venu compléter la production d'exploitations déjà existantes (ovins, bovins, etc.) «La structuration du réseau a permis de fédérer des éleveurs autour d'un même produit, de créer une dynamique, d'apprendre à travailler ensemble tout en améliorant les conditions d'élevage : 102 cochons en 2014, 300 en 2015, 600 en 2016 et on devrait arriver à 1 000 pour 2017. L'objectif était de créer l'offre et de pouvoir y répondre.» Sur les quarante éleveurs de porcs culs noirs, treize sont dans la coopérative et possèdent 65 % des cochons reproducteurs. «Pour cette raison, commente Mickaël Delanotte, la coopérative n'accepte que deux nouveaux adhérents par an afin de maintenir une réalité génétique et de pouvoir écouler la production. Elle n'a pas vocation à réunir tous les éleveurs de la race.»

UNE CROISSANCE EN DEVENIR. Avant la création de la coopérative, le marché n'était pas organisé. «La variabilité génétique était importante et un acheteur avait affaire à plusieurs vendeurs. Les ventes se faisaient de gré à gré. La coopérative gère maintenant les marchés de façon collective et les acheteurs n'ont qu'un seul interlocuteur, ce qui a permis d'aller vers de nouveaux débouchés. Le prix a été déterminé sur une base rémunératrice pour les agriculteurs et leur temps de travail. Leurs investissements ont été valorisés», indique Mickaël Delanotte. Depuis l'été 2015, la coop a débuté la commercialisation de produits de porcs culs noirs, en partenariat avec une conserverie. Un atelier de découpe et de transformation pourrait étoffer l'offre actuelle à l'horizon 2018. «Maintenant que la stabilisation de la production est faite, nous réfléchissons pour développer une réelle gamme de produits transformés», argumente l'animateur. La valorisation de la production, une amélioration des conditions d'élevage et la mise en place d'un processus collectif pour la sauvegarde et le maintien du cul noir sont les atouts de la coopérative. «La prochaine étape sera le lancement d'une démarche de demande de signe officiel de qualité, pourquoi pas une AOP, mais nous n'en sommes qu'aux prémices.» ***E. G.***

Julie Le Gallic

La bouche rit chez Julie

Après trois tours du monde sur un paquebot de luxe où elle dirigeait une brigade de soixante-cinq personnes, Julie Le Gallic s'est fixée à Nedde. Elle a repris l'ancienne boucherie du village pour en faire un restaurant.

Par **Michel Lulek** Photo **Eva Avril**

À Nedde, en Haute-Vienne, sur la bordure occidentale du Plateau de Millevaches, si vos papilles vous démangent, il est possible de les assouvir de manière très internationale. Japonais ? Tataki de bœuf, citronnelle, gingembre et coriandre. Italien ? Filet de veau, gremolata et tagliatelles. Libanais ? Assiette de mezze et pita. Saveurs asiatiques ou catalanes – ou, pour les plus casaniers, quelques recettes bien françaises : vous êtes Chez Julie.

À 37 ans, cette Parisienne qui arpentait les cuisines dès 14 ans (école hôtelière, apprentissage et bac pro) a ouvert son restaurant en février 2016 dans cette petite commune de 500 habitants. L'envie de se poser après une longue période qui, le moins qu'on puisse dire, ne fut guère sédentaire. *«À 18 ans, je suis partie à Londres où, pendant onze ans, j'ai travaillé pour des chefs étoilés comme Gordon Ramsay ou Marco Pierre White. Quand je suis revenue à Paris, j'ai vite compris que la capitale ne me convenait pas. Comme je suis parfaitement bilingue, on m'a proposé un poste sur des bateaux de croisières de luxe.»*

«TOUT EST FAIT MAISON»

Une aventure qui a duré presque six ans où Julie Le Gallic a été sous-chef dans un restaurant labellisé Relais et Châteaux d'un bateau de la compagnie Silver Sea, puis à la tête d'une brigade de soixante-cinq personnes comme *executive sous-chef* : *«J'ai fait trois fois le tour du monde, suis allée en Alaska, à Ushuaïa, en Australie, au Japon…»* Elle s'arrête, hésite, et trouve plus rapide de résumer : *«Je n'ai pas fait l'Islande.»* Une période exaltante mais où la vie est tout entière consacrée au travail : *«Je partais neuf mois, et pendant les six semaines où j'étais de retour en France, je passais mon temps à préparer les dossiers et les papiers pour une nouvelle croisière.»* Une expérience qu'elle ne regrette pas mais qui ne pouvait durer qu'un temps.

Outre une grande expérience professionnelle, elle en a ramené son goût pour les saveurs du monde qui est la marque de son établissement. Vingt-cinq couverts, plus une dizaine en terrasse l'été, la taille est adaptée au lieu et au fait que Julie est seule en cuisine. Elle a embauché une serveuse et propose en semaine des repas ouvriers à 13,50 €, le soir et en week-end des menus beaucoup plus sophistiqués à 17 € ou 29 €. *«Tout est fait maison,* revendique-t-elle, *il n'y a rien qui sort d'une boîte. Et la viande est limousine !»* Gastronomique ? Oui, mais sans chichi ! Il n'y a pas de nappe sur les tables et le décor de l'ancienne boucherie du village où elle s'est installée a été conservé : la chambre froide est devenue cave à vin et les carreaux des murs sont rouges et blancs. Le tout à l'image de Julie : directe et sincère. En moins d'un an, l'affaire a trouvé sa clientèle qui vient d'un large rayon autour de Nedde, sans compter les visiteurs de l'été. Julie a connu la région grâce à son ancien patron qui avait une maison dans le coin et le lui a fait découvrir. Elle a de bons contacts avec les autres commerçants du village. Son pain vient du boulanger installé à cinquante mètres de chez elle.

Quant à ses voisines d'en face, Brigitte et Julia, qui tiennent Le Verrou, un hôtel de charme 3 étoiles, et qui ne cuisinent que pour leurs hôtes, elles lui envoient régulièrement leurs clients. Ces trois dames se complètent parfaitement en jouant la partition d'un accueil chaleureux et de qualité. Alors, en attendant l'Islande, rendez-vous à Nedde ! ■

Avec des si, où ne mettrait-on pas la Navette ?

Eva Avril

Sophie Weiler, Émilie Gianre et Michel Lulek devant les locaux de la Navette à Faux-la-Montagne.

La Navette, une société coopérative de production (Scop) de rédaction, est installée depuis 2007 à Faux-la-Montagne. Quand on demande ce qui explique cette installation à ses cinq salariées-coopératrices (à quatre femmes et un homme, on comprendra que cette fois le féminin l'emporte sur le masculin), que répondent-elles ?

QUE LA NAVETTE NE SERAIT JAMAIS VENUE ICI si ses fondateurs, des rédacteurs parisiens, n'avaient pas connu d'autres entreprises autogérées, installées sur le Plateau de Millevaches et membres, comme eux, du Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires (Repas) : Ambiance Bois, une scierie-raboterie, le Gaec Champs Libres, une ferme maraîchère et bovine, les ressourceries Le Monde allant vers… d'Eymoutiers ou Court Circuit de Felletin.

QU'ELLE NE SERAIT PAS ICI si un réseau interpersonnel n'avait pas ainsi été tissé, capable de donner envie de quitter la région parisienne (facile !) pour venir au fin fond de «l'hyper-ruralité», c'est-à-dire là où tout (peut-être) peut encore s'inventer.

QU'ELLE NE SERAIT PAS ICI si la SNCF avait décidé de fermer toutes ses lignes secondaires et qu'il ne fût plus possible de se rendre à Paris depuis la gare d'Eymoutiers-Lac de Vassivière en quatre heures (message subliminal pour la société nationale…) ; Paris où se trouve l'essentiel des partenaires de la Scop, qui écrit pour de grosses structures nationales de l'économie sociale et solidaire. Qu'elle ne serait pas ici si, plus prosaïquement, en 2006, le haut débit internet n'avait pas été installé dans cette commune de 400 habitants. À l'heure où toutes les recherches documentaires sont possibles par le web et où les documents circulent sans délai via les réseaux numériques, le télé-travail est devenu possible, même à une heure de la première grande ville.

QU'ELLE NE SERAIT PLUS ICI SI, après le départ en retraite de ses fondateurs, une équipe rajeunie et aux parcours divers, constituée d'habitantes de la Montagne, esprits curieux et ouverts, n'avait été attirée au préalable par ce territoire… à cause d'un éco-quartier en construction dans un village, de rencontres amicales ou militantes, de couchers de soleil comme celui qui inonde le clavier de mon ordinateur tandis que je frappe ces mots, ou de toutes autres aménités obéissant bien peu aux logiques rationnelles et économiques… (message non subliminal, cette fois destiné aux aménageurs du territoire).

BOIRE L'EAU DU LAC

«L'herbe est la lumière du Limousin boisé. En dépit des tourbières blondes, le vert domine.» En quelques mots, Gilles Clément donne à voir un paysage. Ce qu'il fait, et bien davantage, dans l'étude réalisée en 2002 et publiée en 2011 sous le titre : *Boire l'eau du lac. Charte paysagère du pays de Vassivière* (éd. CIAP). C'est lors de cette recherche qu'il a élaboré le concept de Tiers-paysage, soit «l'ensemble des fragments de territoire non gérés apparaissant comme seul lieu d'accueil de la diversité» ou «les paysages relictuels issus de l'aménagement et par lui délaissés».

MILLE PLATEAUX

«Je suis arrivé ici fatigué, mais la vue des vaches me repose», écrit Gilles Deleuze à Arnaud Villani le 1er août 1982 (*Lettres et autres textes*, Minuit, 2015). Le philosophe passe l'été dans sa maison de Saint-Léonard-de-Noblat, d'où il apercevait le plateau de Millevaches. Ce paysage aurait inspiré le titre d'un livre très dense écrit avec Félix Guattari : *Mille Plateaux* (Minuit, 1980). «Une géophilosophie du politique» affirme son biographe, François Dosse, «un ouvrage dont on n'a pas encore fini d'explorer la richesse et l'originalité». À dessein, Claude Lévêque avait titré son exposition «1000 plateaux» lorsqu'il fut invité en 2005 par le Centre d'art et du paysage de Vassivière. Jusqu'au 5 mars, le CIAP expose François Bouillon. Né à Limoges en 1944, vivant à Paris et à Treignac, c'est l'un des premiers à avoir installé une sculpture sur l'île de Vassivière, en 1984 : *Solstice d'été*.

Pour humaniser les chiffres, Marie Ferru pratique une économie sensible. Une méthode qu'elle a utilisée pour observer le territoire de Pau.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Eva Avril**

Marie Ferru

Le poids de l'histoire

Marie Ferru est maître de conférences en sciences économiques à l'université de Poitiers. Elle défend une analyse dynamique des territoires grâce à une méthode qui ne prend pas seulement en compte des données statistiques mais également des données qualitatives historiques. Rencontre.

L'Actualité. – Vous avez récemment étudié le développement territorial de la plaque Pau-Tarbes dans le cadre d'une commande de la Caisse des Dépôts et Consignations. Pourquoi avoir choisi de vous focaliser sur cette zone géographique ?
Marie Ferru. – Il s'agit d'un territoire non métropolitain, et il me semble que ces territoires méritent d'être étudiés. En effet, il ne faut pas se contenter de se pencher sur les métropoles en pensant que ces dernières sont les seuls moteurs de la croissance économique. Le territoire de Pau nous prouve d'ailleurs que les capacités d'innovation et de résilience des territoires ne sont pas l'apanage des métropoles.

«Dans le secteur de Pau, cette résilience, cette capacité à rebondir tient beaucoup à une spécialisation très forte autour de la chimie»

Car dès que l'on s'y intéresse, on se rend compte que ce territoire, non métropolitain et de taille moyenne, est atypique. Tout d'abord parce que le secteur de la Recherche et Développement (R&D) y est surreprésenté et concentre 2 300 emplois. La fonction conception-recherche y est également plus importante que dans la moyenne des régions (1,12 fois plus) en dépit de la taille intermédiaire du territoire. Enfin, les effectifs relatifs à la recherche publique (non comptabilisés dans les effectifs précédents) viennent renforcer l'importance de la R&D avec les 478 enseignants-chercheurs et les 539 doctorants que comptent les 25 équipes de recherche de l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA).

Une autre spécificité propre à ce territoire vient de ce qu'il a toujours fait preuve d'une forte capacité de résilience : quand les activités liées à l'exploitation du gaz ont dû s'arrêter, en 2012-2013, avec la fermeture du site de production Total, l'économie locale s'est repositionnée dans d'autres secteurs de la chimie. Le bassin a ainsi opéré une reconversion réussie (et même exemplaire) pour certains, mitigée pour d'autres. Bien que le nombre d'implantations soit faible relativement aux attentes et aux actions menées par le territoire, les ratios économiques apparaissent convenables (pas de hausse du chômage sur la période) et le repositionnement a été opéré sur des secteurs dynamiques. Dans le secteur de Pau, cette résilience, cette capacité à rebondir tient beaucoup à une spécialisation très forte autour de la chimie qui a su se diversifier et s'ouvrir à toutes les branches de la chimie (chimie fine, chimie verte, etc.), ce qui a permis de créer des liens avec les autres

secteurs d'activités de ce territoire que sont l'aéronautique et l'agriculture notamment. Cela alimente d'ailleurs le débat entre les partisans de la spécialisation ou, à l'inverse, de la diversification comme facteur de performance et développement des territoires.

Votre travail ne porte finalement que sur le territoire de Pau. Pourquoi avez-vous évacué Tarbes ?

Le travail statistique initial révélait des spécialisations sectorielles similaires entre Pau et Tarbes, nous nous sommes donc demandés s'il y avait là un ensemble territorial cohérent, au-delà des frontières administratives. Mais, de fait, mon enquête a montré que si ces deux territoires avaient certaines similarités *a priori* remarquables, à savoir des secteurs aéronautiques et agroalimentaires importants et la volonté de se rapprocher face aux métropoles voisines, ils se démarquaient pourtant nettement. Tout d'abord parce qu'il existe de grandes différences entre la culture béarnaise (Pau) et la culture bigourdane (Tarbes). Ensuite, parce que les positionnements de ces deux territoires sont très éloignés : pour ce qui concerne le secteur agroalimentaire, Pau fonctionne avec des coopératives, et donc des productions à grande échelle et à l'international, tandis qu'à Tarbes, on a davantage une agriculture de petit volume basée sur le tourisme. Pour ce qui est du secteur aéronautique, là aussi ces deux territoires se distinguent notamment dans la chaîne de valeur de leur production : les établissements de Tarbes sont concurrencés par les pays dits *low cost* alors que ceux de Pau ne le sont pas.

Votre enquête se base sur une méthode d'analyse dite mixte. Pouvez-vous en expliquer le fonctionnement ?

Une méthode mixte d'analyse repose sur la combinaison d'une approche quantitative basée sur l'utilisation de statistiques (issues de l'Insee, notamment) avec une approche qualitative, c'est-à-dire des entretiens menés sur le terrain, complétée par une recherche documentaire. Les deux approches sont complémentaires et permettent de mieux comprendre le processus d'évolution d'un territoire et ses spécificités et d'éviter des erreurs d'interprétation de données quantitatives (plusieurs histoires peuvent être racontées à partir de l'observation des chiffres). Je pense ici à l'utilisation du taux de chômage qui peut conduire à des diagnostics de territoires erronés : ce taux peut être faible sans que cela veuille nécessairement indiquer que le territoire va bien, comme c'est le cas des territoires où la population est vieillissante comme, par exemple, dans le Limousin ; il faut le croiser avec le taux d'emploi par exemple pour avoir une vision plus précise et faire des entretiens pour connaître la qualité de vie des ménages. Bref, procéder à des entretiens, même si cette pratique reste encore marginale en sciences économiques, permet une approche beaucoup plus fine et compréhensive de la dynamique des territoires.

Comment choisissez-vous les personnes avec lesquelles vous vous entretenez ?

J'interroge tout d'abord des institutionnels, c'est-à-dire élus et salariés des collectivités pour avoir une vision globale et cerner les différents discours existants sur le territoire. Je réalise ensuite des entretiens avec les chercheurs et des acteurs du monde de l'industrie et notamment avec des chefs d'entreprises des secteurs clés. Je rencontre aussi parfois des salariés pour voir comment ont évolué leurs carrières mais aussi les entreprises où ils ont travaillé (implication et insertion locale). C'est primordial d'insister sur la trajectoire historique d'un territoire au travers de ses entreprises et salariés, et de montrer comment évoluent les compétences et les connaissances locales. Tout ça me permet de reconstruire l'histoire du développement du territoire et de saisir ses capacités de résilience, c'est-à-dire quels sont les secteurs qui ont résisté aux crises et pourquoi. Dans le cas de Pau, j'ai pu ainsi constater une vraie faculté de remobilisation qui laisse présager que ce territoire réussira à se sortir d'autres crises. ■

Qualité de vie, stabilité et dynamisme économiques : le territoire palois possède de nombreux atouts qu'il lui faut préserver. Camille Chamard en révèle les spécificités.

Entretien **Aline Chambras** Photos **Eugénie Baccot**

Camille Chamard

Attractivité et hospitalité

Camille Chamard est enseignant chercheur en gestion à l'IAE Pau-Bayonne, l'Institut d'administration des entreprises de Pau. Il a dirigé l'ouvrage collectif *Le Marketing territorial. Comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?*

L'Actualité. – On vous présente comme un spécialiste du «marketing territorial». Une notion très anglo-saxonne dont vous dites vous-même qu'elle reste obscure. Pourquoi ?

Camille Chamard. – En fait, il ne faudrait pas utiliser ce terme de «marketing territorial» et lui préférer celui de développement territorial. Pourquoi ? Parce que l'association de marketing et de territoire ne convient pas : le marketing s'applique à des produits de grande consommation. Un territoire est une affaire bien différente, bien plus complexe : c'est quelque chose qui évoque les personnes qui y vivent, c'est-à-dire un système d'acteurs, mais aussi un système géographique et historique et, enfin, un système politique.

D'un point de vue méthodologique, là encore, la notion de marketing territorial n'est pas satisfaisante. En effet, en matière de développement territorial, il y a toujours une première phase de co-construction d'un projet de territoire, qui se fait avec des utilisateurs du territoire n'ayant pas d'intérêts directs, et notamment financiers, dans la concrétisation du projet. C'est pourquoi, même si j'utilise cette notion de marketing territorial, j'y accole toujours les idées d'attractivité, c'est-à-dire comment faire venir des gens (ménages, entreprises, touristes) sur un territoire donné, et d'hospitalité, à savoir comment faire rester les gens dans ce territoire, afin de montrer qu'en matière de territoire la question n'est pas qu'économique mais avant tout humaine.

Comment définiriez-vous alors le territoire palois du point de vue de son développement ?

Le territoire palois présente deux grandes spécificités. La première, culturelle et patrimoniale, est liée au fort attachement à la culture béarnaise. La seconde est d'ordre économique et repose sur le fort dynamisme de ce territoire. Ce dynamisme s'explique tout d'abord par la variété des secteurs d'activités présents ici : l'agroalimentaire, l'aéronautique et le tourisme en premier lieu ; mais aussi, de manière plus annexe, le sport ou la mécanique de précision. Ensuite la grande palette des niveaux de diplômes requis (qui va du non-diplôme

au post-doctorat) pour trouver un emploi renforce ce dynamisme et permet d'avoir un taux de chômage relativement bas. Enfin, la diversité des tailles des entreprises présentes dans le territoire de Pau – avec des grandes entités (comme Total, Arkema ou Euralis), de nombreuses PME (comme les miels Michaud, des sous-traitants aéronautiques ou des filiales de groupes coopératifs) et aussi de très petites entreprises – donne une certaine agilité et une meilleure résistance aux variations du marché. À la différence de territoires où le tissu économique figé autour d'une ou deux très grosses industries rend difficile les reconversions.
Tout cela explique vraiment la solidité du territoire palois et le fait qu'ici nous avons un dynamisme économique qui s'apparente à celui d'une métropole, bien que Pau ne soit pas une métropole. À Pau, on pourrait dire, au fond, que nous avons tous les avantages d'une métropole, sans en avoir les inconvénients, comme, par exemple, des loyers très élevés, des conditions de déplacement difficiles et une qualité de vie qui en pâtit.

Définiriez-vous Pau comme un espace périphérique ?

Non, Pau est trop éloignée des métropoles bordelaises ou toulousaines pour être considérée comme une ville périphérique. En outre, Pau n'a pas vraiment d'échanges avec ces deux métropoles et, en terme d'identité, on peut dire que les Palois ne se sentent ni bordelais, ni toulousains. Selon moi, Pau est l'exemple parfait d'un territoire atypique. Au fond, le territoire palois s'apparente plutôt à un territoire rural, dans le sens où il est construit comme un territoire rural avec une ville centre, Pau, et de nombreuses petites entités qui gravitent autour et font vraiment figure de tissu rural, avec un habitat dispersé, une absence de grandes infrastructures périphériques, notamment. Je suis persuadé que cela constitue une force extraordinaire pour l'avenir du territoire. C'est un compromis idéal entre qualité de vie, développement économique et cohésion sociale au regard des difficultés croissantes que connaissent les métropoles aujourd'hui.

Le territoire palois a jusque-là montré qu'il avait les capacités de rebondir face aux diverses crises. Pensez-vous que cette faculté de résilience est durable ?

Je l'espère. Mais je constate qu'aujourd'hui la crise agricole est sévère, que le modèle coopératif est en danger tant d'un point de vue de gouvernance que de compétitivité ou que l'avenir du bassin de Lacq reste encore à préciser. Et j'ai l'impression que ces fragilités qui posent de vraies questions pour l'avenir n'aboutissent pas à une réelle prise de conscience collective. Peut-être parce que la présence de terres agricoles et d'un sous-sol riches, qui permettent de longs cycles économiques et de bonnes rentes, a conforté les habitants dans l'idée qu'ils étaient ici en sécurité. Peut-être aussi parce qu'existe une petite notabilité, qui assure à la fois une grande stabilité mais aussi une grande inertie.

Les atouts du territoire palois seraient-ils aussi ses faiblesses ?

Oui, d'une certaine manière, car au fond, les habitants ici ne sont ni conscients de ces atouts, ni préoccupés par l'avenir, du fait d'un confort de vie certain. En voyageant fréquemment en Asie, en Amérique ou même en Europe, je constate que tous les pays s'interrogent sur leur avenir et mettent en place des stratégies de développement. En fait, ici, c'est comme si la question du développement ne se posait pas, comme si personne n'envisageait de réfléchir de manière collective à ce que sera le Béarn demain.
Or, la question est vraiment de savoir comment le territoire peut mettre à profit ces atouts pour qu'ils restent des atouts et ne deviennent pas des freins empêchant d'admettre, et cela est indéniable, que de grands défis économiques se profilent. ■

Le territoire de Pau en chiffres

DONNÉES GÉNÉRALES
Population : 241 495 habitants
Densité de la population : 162,5 habitants/km²
Superficie : 1 486,6 km²

EMPLOI, REVENUS
Taux d'activité des 15 à 64 ans : 72,5 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans : 11,3 %
Part des ménages fiscaux imposés : 59,8 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation : 21 171,7 €/an
Taux de pauvreté en 2013 : 11,1 %

ÉCONOMIE
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2014 : 24 580
Part de l'agriculture : 9,2 %
Part de l'industrie : 5,4 %
Part de la construction : 9,9 %
Part du commerce, transports et services divers : 60 %
(dont commerce et réparation automobile : 14,6 %)
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale : 15,5 %
Part des établissements de 1 à 9 salariés : 23,8 %
Part des établissements de 10 salariés ou plus : 6,1 %

(Ces chiffres concernent l'aire urbaine de Pau, composée de 167 communes toutes situées dans les Pyrénées-Atlantiques, hormis Ferrières située dans les Hautes-Pyrénées)
Source INSEE, données de 2013.

Née officiellement en 1970, l'université de Pau et des Pays de l'Adour s'est développée dans le sillage de l'essor économique du bassin de Lacq. Une preuve de l'importance des liens tissés entre cette université et son territoire.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Eugénie Baccot**

Christophe Derail

La recherche partenaire

Christophe Derail est en charge de la valorisation des résultats de la recherche et du transfert de technologie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Une fonction clé au sein d'une université où l'attache territoriale est très forte.

L'Actualité. – Votre fonction au sein de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est de travailler sur la recherche partenariale et le transfert de technologie. Autrement dit, vous faites le lien entre la recherche et le développement économique ?

Christophe Derail. – Oui, ma mission est en quelque sorte d'être un pont entre l'académique et le territoire d'un point de vue socio-économique. Ceci est un héritage direct de l'histoire de l'UPPA : cette université est vraiment née de l'avènement du bassin de Lacq [en 1951, un gisement de gaz est découvert à Lacq : exploité à partir de 1957, il contribue à l'essor industriel de cette zone, NDLR]. Elle a donc un ancrage particulier dans le territoire et des relations privilégiées avec tous les acteurs socio-économiques du territoire, que ce soit les collectivités ou les industriels. Et, de fait, la valorisation de la recherche est vraiment ancrée dans les gènes de cette université. Les chiffres de la recherche partenariale sont ici exceptionnels pour une université de 13 000 étudiants : chaque année, nous signons des contrats de recherche partenariale qui avoisinent les 10 millions d'euros.

D. R.

Aujourd'hui, le bassin de Lacq a tourné le dos à l'exploitation du gaz. Comment l'université a-t-elle géré cette reconversion ?

Si nous sommes nés de l'avènement du bassin de Lacq, nous ne sommes pas restés focalisés sur lui. Notre spécificité à l'UPPA est aussi de travailler sur tous les volets : très présente en sciences et techniques, l'UPPA est aussi très active dans le domaine de l'étude de l'acceptabilité sociale de l'implantation des entreprises, par exemple, avec un laboratoire qui étudie spécifiquement ces questions. Nous travaillons également sur la question du droit à l'énergie, sachant qu'avec le développement des énergies renouvelables, il faudra inventer un droit spécifique. L'UPPA possède d'ailleurs un laboratoire précurseur en la matière. Nous pouvons donc dire que l'UPPA est très à la pointe dans les volets de l'énergie et de l'environnement. Tout cela montre notre fort lien avec le territoire car le bassin de Lacq, c'est bien sûr l'énergie, mais aussi l'environnement puisque, aujourd'hui, la question est à la transition énergétique.

Toutes ces recherches se font bien sûr en lien étroit avec les industriels. Nous travaillons ainsi avec le groupe Fonroche, qui prépare, en première mondiale, un pilote de géothermie profonde. Nous avons aussi créé un laboratoire commun avec le groupe Total. Et un laboratoire commun avec INEF4, un institut de la transition énergétique (ITE) basé à Anglet et spécialisé dans la recherche dans le secteur de la construction et de la réhabilitation durables, est, aujourd'hui, en cours de montage. Tout cela témoigne de ce va-et-vient entre le monde de l'université et le monde industriel, le but étant que la recherche académique serve le territoire et la cause économique.

L'UPPA est d'ailleurs candidate du programme Initiatives «sciences–innovation–territoires–économie» (I-SITE) auprès de l'Agence nationale de la recherche.

Oui, et l'UPPA est présélectionnée avec un consortium l'associant à deux organismes, à savoir l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria). Notre projet E2S (Energy Environment Solutions) prévoit un partenariat encore plus étroit avec les groupes implantés dans le territoire comme Total, Arkéma, Safran, TIGF et bien d'autres. C'est là encore une manière d'envisager l'avenir de l'université au regard de l'évolution de l'environnement socio-économique. Et de participer ainsi au dynamisme du territoire via une recherche et une formation d'excellence, bénéficiant aux jeunes du territoire comme à l'activité économique et attirant de nouveaux talents. ■

QUAND L'HISTOIRE S'EN MÊLE

Safran Landing Systems, (anciennement Messier-Bugatti-Dowty), pour les trains d'atterrissage. Safran Helicopter Engines (anciennement Turbomeca), pour les turbines d'hélicoptères. Le bassin de l'Adour peut se targuer d'accueillir sur son territoire certains des leaders mondiaux de l'aéronautique. Mais pourquoi ici ? La raison est historique, au sens propre, puisque ce sont les soubresauts de la Seconde Guerre mondiale qui ont amené ces usines à quitter la région parisienne. En juin 1940, face à l'occupation allemande, le gouvernement français prône, en effet, le déménagement des usines de défense dans le sud de la France, alors en zone libre. Et les fondateurs de ces deux entreprises, René Lucien pour Messier et Joseph Szydlowski pour Turbomeca, tous les deux juifs, décident de s'éloigner le plus possible des frontières allemandes. C'est ainsi que Joseph Szydlowski, amoureux de la région paloise, s'installe à Saint-Pé-de-Bigorre, dans des ateliers réquisitionnés par le ministère de l'Air avant de s'installer à Bordes en 1941. Quant à René Lucien, originaire de Pau, il choisit de délocaliser sa société dans sa région natale, dans le canton d'Oloron-Sainte-Marie, en implantant les ateliers de construction mécanique à Bidos et Izeste, et la fonderie à Arudy. En 1942, quand les Allemands envahissent la zone libre, Joseph Szydlowski se réfugie en Suisse et René Lucien en Espagne, après avoir caché l'ensemble de leur matériel industriel chez des agriculteurs locaux.
À leur retour, à la fin de la guerre, les machines et bâtiments, retrouvés en bon état, leur permettent de faire repartir leur activité.

L'UPPA EN CHIFFRES

L'UPPA se déploie sur 5 campus : Pau, Bayonne, Anglet, Mont-de-Marsan et Tarbes.
Elle prépare à l'obtention de 120 diplômes.
Elle accueille 12 525 étudiants répartis ainsi : 8 280 (soit 66 %) à Pau, 2 088 (soit 17 %) à Bayonne, 1 009 (soit 8 %) à Anglet, 770 (soit 6 %) à Tarbes et 378 (soit 3 %) à Mont-de-Marsan.
Parmi ses 12 525 étudiants, 14 % sont étrangers.
Plus de la moitié (53 %) sont originaires des Pyrénées-Atlantiques.
La majorité sont des étudiantes (53 %), 35 % bénéficient de bourses.
10 % sont en formation continue. Selon les études menées par l'Observatoire des étudiants (ODE), pour la promotion 2012, 88 % des diplômés de licence pro ont un emploi, comme 85 % des diplômés de master et 99 % des diplômés du titre d'ingénieur.
L'UPPA compte 764 personnels enseignants et 565 personnels non enseignants dits Biatss.

PATRICE BERNOS

Le bassin de Lacq, un cas d'école de reconversion industrielle

Patrice Bernos est directeur du groupement d'intérêt public (GIP) Chemparc, une structure dont l'objectif est d'assurer la reconversion du bassin de Lacq.

L'Actualité. – Quelles sont les missions du GIP Chemparc ?

Patrice Bernos. – Le GIP Chemparc est né en 2003, lors de la fin annoncée de l'exploitation du gisement de gaz à destination commerciale du bassin de Lacq. C'est une décision prise par le sous-préfet à la réindustrialisation nommé au début des années 2000, suite notamment au mouvement de grève [56 jours d'occupation de la plateforme] qui avait touché le bassin de Lacq. Sa mission principale était de réunir tous les acteurs concernés (entreprises, collectivités, syndicats, notamment) pour qu'ils réfléchissent ensemble à l'avenir du bassin de Lacq. Initialement le GIP Chemparc n'était mis en place que pour dix ans. Mais en 2013, il a été décidé de le prolonger pour une durée indéterminée. Car si un certain nombre de pierres avaient été posées, laissant dire à certains que le bassin de Lacq était un exemple réussi de reconversion industrielle, ce qui est vrai, il n'en restait pas moins que les efforts devaient se poursuivre afin que Lacq retrouve son équilibre économique.

Concrètement quel rôle a joué le GIP Chemparc ?

Le GIP Chemparc travaille dans deux directions. D'un côté, nous accompagnons les industriels déjà présents sur le site. Ce fut le cas lorsque Total a décidé en 2012 d'arrêter l'exploitation du gaz à titre commercial par anticipation. En stoppant l'exploitation avant d'avoir épuisé tout le gisement de gaz, et en gardant de fait 3 % des réserves, on sauvait les emplois liés à la chimie du soufre. En effet, dans les 3 % de gaz restants se trouve une molécule – H2S – qui permet de travailler dans le domaine de la thiochimie [l'activité de transformation chimique des produits contenant du soufre, NDLR]. Deux mille emplois ont ainsi pu être préservés. Ce choix opéré par Total est l'un des premiers actes fondateurs de la reconversion du site de Lacq.

D'un autre côté, les forces en présence au sein du GIP ont une mission de prospection afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Depuis la création du GIP, environ 5 000 entreprises (françaises ou étrangères) ont ainsi été démarchées dans le but qu'elles s'installent sur le bassin de Lacq : parmi elles, une centaine, spécialisées dans le domaine de la chimie essentiellement, ont manifesté leur intérêt. Nous avons ensuite suivi une cinquantaine de projets et au final nous sommes parvenus à réaliser 7 implantations, générant aux alentours de 700 emplois. Aujourd'hui, 7 700 personnes travaillent dans les entreprises du bassin de Lacq. Sachant qu'au plus fort de l'industrialisation de ce bassin, on comptait 8 000 emplois. Cela signifie donc que malgré toutes les fermetures de sociétés qu'a connues Lacq, nous avons réussi à conserver à peu près le même taux d'emploi. Même si en termes de catégories socioprofessionnelles ou de pouvoir d'achat distribué, le niveau a, de fait, baissé. Ceci s'expliquant notamment pas la fin ici du travail minier et donc du statut minier qui offrait de nombreux avantages sociaux.

Quel est le rôle du GIP Chemparc par rapport aux questions de pollution et de dépollution des sols dans le bassin de Lacq ?

Ces questions-là ne font pas partie de nos missions et sont de toute façon du ressort des industriels : c'est à eux que revient l'obligation de rendre les terrains dans le même état qu'ils étaient lors de leurs installations. C'est donc à eux de tout mettre en œuvre pour dépolluer les sols. Bien sûr, nous tenons compte dans nos recherches de cet aspect-là et nous avons des services mutualisés afin d'assurer le respect des normes environnementales sur le site.

Quel avenir se dessine pour le bassin de Lacq ?

Nous voudrions que le bassin de Lacq se tourne résolument vers les filières de la transition énergétique. Avec tout d'abord la production d'énergies renouvelables, via la création de fermes de panneaux photovoltaïques. Et ensuite en misant ici sur le stockage d'énergies stationnaires, corollaire essentiel au développement des énergies renouvelables intermittentes, telles que le solaire ou l'éolien, qui dépendent des conditions météorologiques et du cycle jour/nuit pour le solaire. Nous voudrions vraiment faire du bassin de Lacq un lieu de démonstration en matière de stockage d'énergie.

Entretien **Aline Chambras**

Photo **Eugénie Baccot**

BERNARD AINSES

Maintenir la polyculture pour surmonter les aléas

Entretien **Aline Chambras** Photo **Eugénie Baccot**

Bernard Ainses est le directeur territorial de Piémont Coteaux d'Euralis. Créé en 1936, ce groupe coopératif agricole et agroalimentaire, dont le siège est situé à Lescar, emploie 5 150 salariés, fournit des débouchés à 12 000 agriculteurs et réalise 1,50 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel.

L'Actualité. – Euralis a fêté en 2016 ses 80 ans. Comment expliquez-vous cette pérennité dans un domaine, l'agriculture, qui a subi de nombreuses évolutions et crises ?

Bernard Ainses. – Euralis a assuré sa pérennité grâce à deux principes. D'abord la volonté de sortir du cadre : c'est le cas lorsque dans les années 1950 la coopérative, alors spécialisée dans le blé, fait le pari de se lancer dans le maïs hybride. C'était une première en France et de fait, le maïs hybride est arrivé dans notre pays via le Béarn.
Cette volonté de sortir du cadre va de pair avec le choix d'apporter de la valeur ajoutée aux agriculteurs, de telle sorte que leurs productions leur permettent d'assurer des revenus. C'est ainsi que nous sommes passés au maïs doux dans les années 1970, c'est-à-dire au maïs de consommation, puis aux canards, aux poulets. Depuis peu, nous travaillons avec des professionnels de la filière bovine qui élève des bêtes de la race blonde d'Aquitaine.

Cette diversification de vos productions correspond-elle au territoire et à son histoire ?

Oui. Hormis dans les vallées, dans tous les secteurs des environs de Pau, il y a de la polyculture et de l'élevage. Cela est lié notamment à la taille des surfaces agricoles : ici, les exploitations sont de 30 hectares en moyenne, ce qui est faible puisque la moyenne française est de 55 hectares. Pour s'assurer un revenu, les agriculteurs font donc le choix de se diversifier le plus possible. C'est pourquoi, dans le Béarn, on trouve toutes les sortes de production, même du vin, avec le Jurançonnais.
Cette diversification est un vrai atout : en fonction des aléas du marché, il reste toujours aux agriculteurs une production qui tienne la route. Se maintenir en polyculture est vraiment une manière d'être moins exposé à la conjoncture. Même si, aujourd'hui, la crise agricole est telle que toutes les productions en pâtissent et sont moins rémunératrices…
Une autre des spécificités de la région c'est que nous avons beaucoup de double-actifs, c'est-à-dire des personnes qui sont à la fois agriculteur et salarié, dans le domaine du tourisme ou dans les entreprises du bassin de Lacq notamment. Nous sommes à 28 % de double-actifs quand la moyenne nationale est plus proche de 20 %.

Vous travaillez avec 2 % des agriculteurs en agriculture biologique. Est-ce un domaine dans lequel vous souhaiteriez monter en puissance ?

Oui, 2 % c'est peu, mais les changements ne se font pas d'un simple claquement de doigts. Nous sommes là comme accompagnateur, comme facilitateur. Notre rôle est de montrer aux agriculteurs que l'agriculture biologique marche, qu'en réduisant leur utilisation d'engrais et de produits phytopharmaceutiques leurs récoltes seront quand même bonnes. Et nous voulons toucher le plus de monde, pas seulement les leaders, ceux qui sont déjà des convaincus ou des défenseurs du bio. Pour cela, il faut du temps, car nous voulons le démontrer par a + b aux agriculteurs. Nous avons ainsi commencé à mettre en place des essais de couverts végétaux sur 10 000 hectares de parcelles appartenant aux coopérateurs. Ensuite, nous regardons ensemble l'impact sur les cultures. C'est la seule manière de prouver aux agriculteurs que l'on peut produire différemment. Ils sont d'ailleurs dans leur grande majorité très favorables aux changements et à la diminution de l'usage des engrais, mais ils veulent néanmoins être sûrs que ça va marcher, qu'ils n'y perdront pas leur revenu. En 80 ans, l'agriculture a énormément changé et à chaque fois les agriculteurs se sont adaptés. Il faut leur laisser le temps.